

Motion du 17 mai 2022 de Mmes et MM. Livia Zbinden, Oriana Brücker, Joëlle Bertossa, Corinne Bonnet-Mérier, Monica Granda, Pascal Holenweg, Ahmed Jama, Théo Keel, Dorothée Marthaler Ghidoni, Christel Saura, Gazi Sahin et Brigitte Studer: «Pour un accueil «dans les murs» de la jeunesse en Ville de Genève améliorant le vivre-ensemble et la cohésion sociale dans les différents quartiers de la ville».

(Renvoyée à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse par le Conseil municipal lors de la séance du 17 mai 2022)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que les jeunes de 12 à 25 ans étaient au nombre de 28 480 en ville de Genève fin 2021;
- que ces derniers ne disposent que de très peu d'offres en matière d'accueil et d'activités dans les espaces intérieurs (locaux, salles, etc.) sur la ville de Genève;
- que les 17 maisons de quartier proposant des activités pour la jeunesse «dans les murs» sont réparties de manière inégale sur tout le territoire de la ville, et que certains quartiers en sont même dépourvus;
- que ces maisons de quartier ne peuvent pas répondre à elles seules aux problématiques liées à l'accueil et à l'animation de la jeunesse en Ville de Genève en intérieur;
- que le Service de la jeunesse (SEJ) de la Ville de Genève propose essentiellement des prestations «hors murs» pour la jeunesse de 15 à 25 ans, notamment par le biais de TSHM déjà en nombre insuffisant sur le territoire de la commune;
- que la mise à disposition de locaux en gestion accompagnée et l'ouverture de salles de gym sont parmi les rares activités proposées en intérieur par le SEJ, et que celles-ci sont tributaires des espaces disponibles et ne sont pas fréquentées par la majorité des jeunes;
- que la jeunesse, faute d'offres suffisantes, se retrouve très souvent sur le domaine public, à côté d'habitations, ou dans des parkings, des halls et caves d'immeubles, ce qui peut provoquer des nuisances sonores, incivilités et autres problèmes avec les autres habitant-e-s des quartiers;
- que le besoin exprimé par une bonne partie de la jeunesse quant à avoir plus d'offre en matière d'accueil «dans les murs» n'est pas suffisamment entendu;

- que les problèmes de nuisances sonores et autres incivilités générées par une occupation accrue du domaine public à toute heure du jour ou de la nuit par différents publics (jeunesse comprise) et exprimés par une partie des habitant-e-s de la ville ne sont pas suffisamment entendus;
- que la Ville de Genève dispose de locaux qui pourraient être attribués à l'accueil de la jeunesse;
- que la Ville de Genève dispose déjà de deux «grands» Espaces de quartier que sont le «99» et «Sécheron», qui sont des équipements de proximité destinés à différents publics, jeunesse incluse, mais avec une offre d'accueil pour la jeunesse actuellement très partielle,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'évaluer l'offre en matière d'accueil et d'animation «dans les murs» pour la jeunesse par secteur géographique en ville de Genève, en tenant compte du nombre de jeunes habitant sur lesdits secteurs;
- d'effectuer un recensement des locaux de la Ville de Genève utilisables pour l'accueil potentiel de la jeunesse par secteur géographique;
- d'envisager, sur la base de l'évaluation et du recensement des locaux, un projet «d'accueil libre»¹ en faveur de la jeunesse dans les quartiers particulièrement sous-dotés en activités et accueil pour la jeunesse;
- d'inclure dans ledit projet des postes d'animateurs socioculturels dont les compétences sont reconnues pour l'accueil libre, afin d'assurer une présence professionnelle pendant la venue de la jeunesse;
- de mettre en place ce projet d'accueil libre en priorité dans les grands Espaces de quartier «Sécheron» et le «99» qui sont déjà connus et investis par la jeunesse.

¹«L'accueil libre se définit par trois principes fondateurs. Le premier, le principe de non-exclusion, porte sur l'accueil inconditionnel, sans discrimination. Le deuxième concerne la libre adhésion à l'accueil libre, aux activités et aux projets. Elle permet de rencontrer les jeunes là où ils et elles sont, sans exigence, juste celle de se respecter dans leurs propres besoins. Pour terminer, l'accueil libre est un espace permettant la création et le maintien du lien de confiance avec elles et eux, sans jugement et avec une ouverture totale.» Référence: Latifi Qendresa (2021). L'accueil libre, une école de la démocratie. [en ligne] <https://www.reiso.org/articles/themes/pratiques/7361-l-accueil-libre-une-ecole-de-la-democratie>